

PANORAMA SUR L'ÉCONOMIE DE LA FONCTIONNALITÉ ET DE LA COOPÉRATION



Acteurs et initiatives soutenues
par l'ADEME de 2019 à 2023

RAPPORT FINAL

Juin 2024



FAITS & CHIFFRES

REMERCIEMENTS

Les auteurs tiennent à remercier chaleureusement toutes les personnes ayant contribué à ce rapport par leur disponibilité et les témoignages apportés.

CITATION DE CE RAPPORT

ADEME, 2024. Panorama sur l'Économie de la Fonctionnalité et de la Coopération. Acteurs et initiatives soutenues par l'ADEME de 2019 à 2023. 45p.

Si le rapport est en ligne ajouter :

Cet ouvrage est disponible en ligne <https://librairie.ademe.fr/>

Plateforme Agir pour la transition de l'ADEME : <https://agirpourlatransition.ademe.fr/>

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite selon le Code de la propriété intellectuelle (art. L 122-4) et constitue une contrefaçon réprimée par le Code pénal. Seules sont autorisées (art. 122-5) les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé de copiste et non destinées à une utilisation collective, ainsi que les analyses et courtes citations justifiées par le caractère critique, pédagogique ou d'information de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées, sous réserve, toutefois, du respect des dispositions des articles L 122-10 à L 122-12 du même Code, relatives à la reproduction par reprographie.

Ce document est diffusé par l'ADEME

ADEME

20, avenue du Grésillé

BP 90 406 | 49004 Angers Cedex 01

Étude réalisée pour le compte de l'ADEME

Coordination technique - ADEME : Aude MONTEIL

Direction/Service : Service Consommation Responsable - Direction Économie circulaire

Résumé

L'Économie de la Fonctionnalité et de la Coopération s'applique potentiellement à tous types de structures : entreprises, collectivités, associations... de toute taille et de tous secteurs d'activité.

Elle bénéficie d'un bel essor depuis 2013 sous l'impulsion de l'ADEME et de ses partenaires : enrichissement de l'écosystème d'acteurs, nouveaux partenariats, augmentation du nombre de bénéficiaires accompagnés, montée en compétences des acteurs, retours d'expérience et témoignages...

L'ADEME, aux côtés d'autres acteurs, soutient le développement de l'Économie de la Fonctionnalité et de la Coopération (EFC) en tant que pilier de l'économie circulaire et levier de la transition écologique et sociale.

Pour ce faire, elle s'intègre dans un écosystème d'acteurs et de partenaires à l'échelle nationale et au sein des territoires.

L'agence est un des principaux organismes de financement de la thématique en France. Elle finance des projets individuels et des parcours collectifs d'entreprises et de collectivités, des projets territoriaux multi-acteurs et des structures d'animation en région. Elle porte également en propre des programmes d'accompagnement d'entreprises et de territoires.

L'ADEME publie régulièrement des documents sur la thématique.

Les défis à venir restent encore nombreux : vulgarisation de ce sujet, accompagnement au changement de paradigme, démultiplication des ambassadeurs et relais, évaluation environnementale et sociale...

Abstract

The Economy of Functionality and Cooperation potentially applies to all types of structures: companies, local authorities, associations... of all sizes and in all sectors of activity.

Since 2013, ADEME and its partners have been driving the economy forward, enriching the ecosystem of players, forging new partnerships, increasing the number of beneficiaries supported, enhancing the skills of stakeholders, providing feedback and testimonials...

Alongside other players, ADEME supports the development of the Economy of Functionality and Cooperation (EFC) as a pillar of the circular economy and a lever for ecological and social transition.

To do so, it integrates an ecosystem of players and partners at national and local level.

The agency is one of France's leading funding bodies in this field. It finances individual projects, collective projects involving companies and local authorities, multi-stakeholder territorial projects and regional coordination structures. It also runs its own support programs for companies and local authorities.

ADEME regularly publishes documents on the subject.

There are still many challenges ahead: popularizing the subject, supporting paradigm shifts, increasing the number of ambassadors and relays, environmental and social assessment, etc.

SOMMAIRE

1. INTRODUCTION.....	5
1.1. Contexte.....	5
1.2. Définition de l'Économie de la Fonctionnalité et de la Coopération (EFC).....	5
1.3. Feuille de route de l'ADEME sur l'EFC.....	6
1.4. Périmètre et méthodologie de l'étude.....	6
2. L'ECOSYSTEME DES ACTEURS DE L'EFC.....	7
2.1. Typologie des acteurs en France en 2023.....	7
2.1.1. L'ADEME et les institutions publiques.....	7
2.1.2. Les structures d'animation de l'EFC.....	9
2.1.3. Consultants accompagnateurs et laboratoires de recherche.....	11
2.1.4. Réseaux d'entreprises.....	11
2.2. L'EFC à l'international.....	11
2.2.1. Europe – European circular tour et PACCT for Sustainability.....	11
2.2.2. Canada – EFC Québec.....	12
2.2.3. Brésil – « Clube EFC Rio ».....	12
3. INITIATIVES SOUTENUES PAR L'ADEME DE 2019 A 2023.....	12
3.1. Conventonnement avec des structures d'animation et d'accompagnement.....	12
3.1.1. Avec l'Institut Européen de l'EFC (IE-EFC).....	12
3.1.2. Avec les structures régionales d'animation EFC.....	13
3.1.3. Avec le Centre des Jeunes Dirigeants (CJD).....	13
3.1.4. Avec la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI).....	13
3.2. Programmes spécifiques portés par l'ADEME.....	13
3.2.1. Parcours national grandes entreprises.....	13
3.2.2. Programme Territoires de services et de coopérations (COOP'TER).....	14
3.2.3. Programme « Territoire Engagé Transition Écologique » (TETE).....	14
3.3. Description des opérations soutenues par l'ADEME.....	15
3.3.1. Opérations d'accompagnement.....	15
3.3.2. Les bénéficiaires.....	16
3.3.3. Financement des opérations.....	19
4. PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT DE L'EFC.....	21
4.1. Nouvelles actions soutenues par l'ADEME.....	21
4.1.1. Évolution du programme COOP'TER.....	22
4.1.2. Diffusion de l'EFC.....	22
4.1.3. Évaluation des politiques publiques.....	23
4.1.4. Évaluation environnementale et sociale des projets.....	24
4.1.5. Étude en lien avec l'EFC.....	24
4.2. Freins et leviers au développement de l'EFC.....	25
CONCLUSION.....	32
Index des tableaux et figures.....	33
Références bibliographiques.....	33

1. INTRODUCTION

1.1. Contexte

Ce rapport s'inscrit dans la continuité du précédent Panorama sur l'Économie de la Fonctionnalité et de la Coopération (EFC), publié en 2020. Il couvrait la période 2013-2018 des accompagnements de l'ADEME¹.

1.2. Définition de l'Économie de la Fonctionnalité et de la Coopération (EFC)

L'EFC est une démarche économique de transformation progressive des entreprises, des collectivités et des citoyens. Elle s'appuie sur la coopération entre les acteurs du territoire pour les accompagner vers une transition écologique et sociale ambitieuse. Les offres développées répondent aux besoins réels des usagers tout en limitant la production de biens matériels.

En d'autres termes, c'est l'ensemble des transformations qui permettent de sortir d'un modèle centré sur l'accumulation et le volume. L'enjeu est de parvenir à progresser vers un modèle qui redéfinit ce qui a de la valeur et la manière de la produire en fonction de l'utilité du bien ou du service produit.

L'EFC est un ensemble de clés de lecture. Par de nombreuses portes d'entrées, des enjeux de travail à la remise en question de l'offre jusqu'à la gouvernance, l'EFC permet d'ouvrir le champ des possibles, là où les modèles classiques s'essouffent :

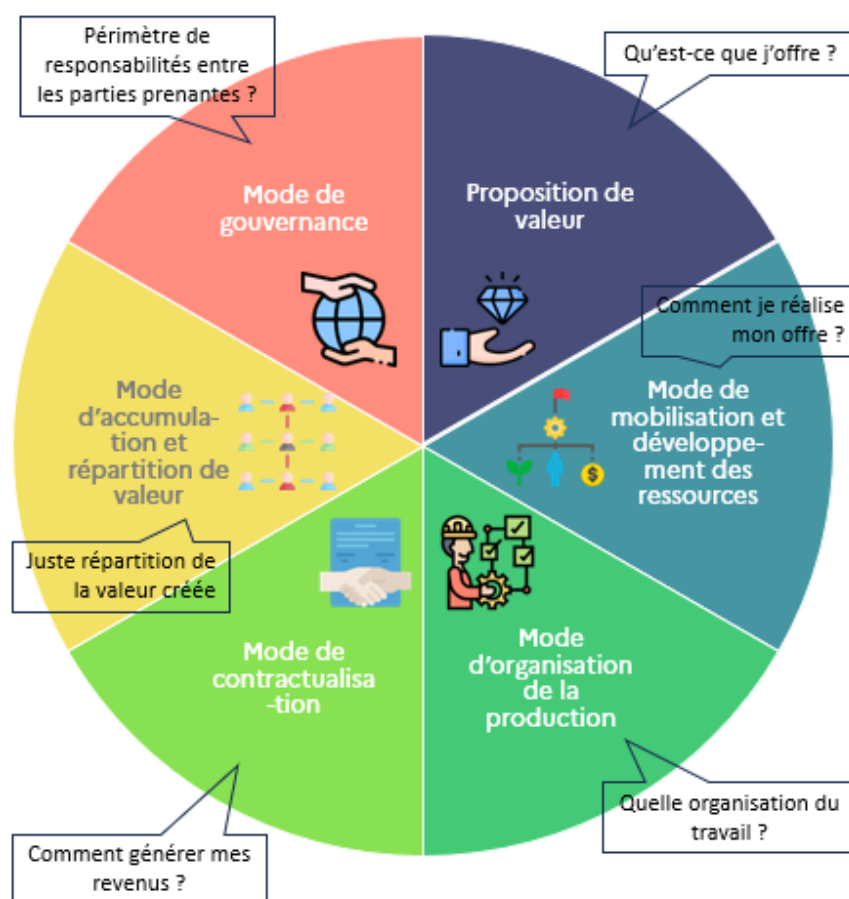


Figure 1 : Roue du modèle économique utilisée dans le référentiel EFC (source : ATEMIS-LIR)

Les intérêts économiques, les enjeux sociaux et les impératifs environnementaux ne convergent pas naturellement. Cela devient de plus en plus flagrant au regard des urgences écologiques, sociales et

¹ <https://librairie.ademe.fr/dechets-economie-circulaire/23-panorama-national-et-pistes-d-action-pour-l-economie-de-la-fonctionnalite.html>

économiques de notre temps. Le modèle économique actuel n'arrive pas à les concilier et continue à fonctionner sur les principes de volume et d'économies d'échelle.

À ces questions, l'EFC apporte des réponses en rupture avec les représentations traditionnelles, afin d'engager les acteurs économiques publics et privés vers une trajectoire de développement plus durable.

Passer à l'EFC, c'est permettre de changer le rapport à la responsabilité sociale des entreprises et considérer la prise en compte d'enjeux sociaux et environnementaux comme des avantages stratégiques dans une perspective de développement économique durable.

L'EFC concerne potentiellement les organisations de toute taille et de tout secteur. Elle peut s'appliquer aux services et aux biens matériels.

Depuis plusieurs années, l'ADEME est un des acteurs majeurs qui contribue à l'essor de ce modèle économique durable comme financeur certes, mais aussi comme animateur de la thématique au niveau national et régional.

1.3. Feuille de route de l'ADEME sur l'EFC

Depuis 2013, l'ADEME soutient l'EFC. L'agence met régulièrement à jour sa feuille de route sur la thématique. Celle-ci se décompose en 4 volets :

- Volet 1 : Accompagner les entreprises et changer d'échelle
- Volet 2 : Déployer les dynamiques territoriales
- Volet 3 : Favoriser la coopération intra et inter réseau
- Volet 4 : Renforcer la communication et la formation

Les actions liées à ces volets seront détaillées dans la suite du document.

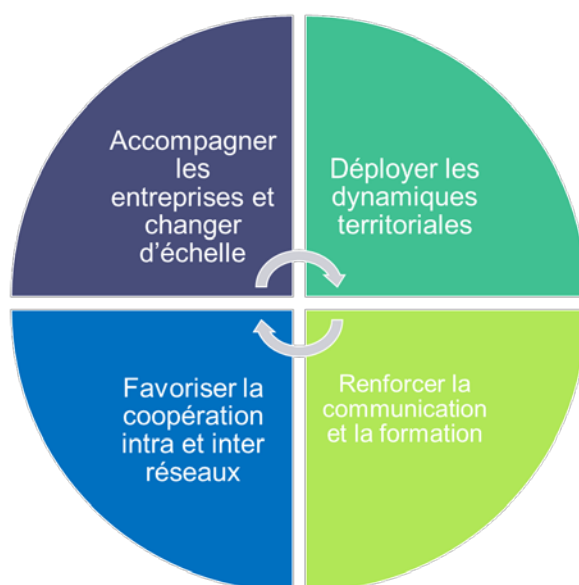


Figure 1 : Illustration des 4 volets de la feuille de route ADEME sur l'EFC

1.4. Périmètre et méthodologie de l'étude

La période considérée dans ce panorama s'étend du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2023.

Le périmètre géographique couvre la France, y compris l'Outremer et intègre ponctuellement le développement de l'EFC à l'international.

Le panorama présente les acteurs impliqués dans l'EFC et les initiatives sur le périmètre de soutien financier de l'ADEME.

Pour réaliser ce panorama, l'analyse s'est basée sur :

- Un extrait de la base de données des opérations financées par l'ADEME
- Des interviews de l'écosystème d'acteurs

- Des recherches internet
- Des informations récoltées lors de l'événement des « Universités de l'EFC », ayant eu lieu les jeudi 16 et vendredi 17 novembre 2023
- Une comparaison avec certaines informations du précédent panorama

2.L'ECOSYSTEME DES ACTEURS DE L'EFC

L'écosystème couvre tout le territoire national métropolitain, il est moins représenté en outremer.

2.1. Typologie des acteurs en France en 2023

Plusieurs types d'acteurs sont présents sur le territoire, répartis comme suit :



Figure 3 : Schéma des acteurs de l'EFC

2.1.1. L'ADEME et les institutions publiques

En 2023, les sièges de l'agence et 14 Directions Régionales déploient la thématique EFC.

Établissement	Thématique traitée ou non
Angers, Valbonne et Montrouge (Sièges)	✓
Auvergne-Rhône-Alpes	✓
Bourgogne-Franche-Comté	✓
Bretagne	✓
Centre-Val de Loire	✓
Corse	✓
Grand Est	✓
Guadeloupe	✓
Guyane	⊗
Hauts de France	✓
Ile-de-France	✓

Établissement	Thématique traitée ou non
Océan Indien (La Réunion)	☑
Martinique	⊗
Normandie	☑
Nouvelle Aquitaine	☑
Nouvelle Calédonie	⊗
Occitanie	☑
Pays de la Loire	☑
Polynésie Française, Clipperton, Wallis et Futuna	⊗
Provence-Alpes-Côte d'Azur	☑
Saint Pierre et Miquelon	⊗

Tableau 1 : Liste des établissements ADEME traitant la thématique EFC

Au sein des Directions Régionales ADEME, les **référents EFC** sont des personnes dont une partie du temps est dédiée à l'EFC. Elles sont investies des missions suivantes :

- Participer aux réflexions sur la stratégie EFC de la Direction Régionale
- Identifier les projets EFC sur son territoire
- Prospecter et assurer la promotion des démarches et outils ADEME auprès de ses cibles
- Participer à la diffusion et au développement des bonnes pratiques, des méthodologies et de l'information technique aux réseaux
- Représenter l'ADEME auprès des partenaires territoriaux
- Assurer l'instruction des dossiers de demande d'aide, engager les contractualisations et suivre les démarches et actions subventionnées,
- Participer aux échanges avec les services centraux de l'ADEME sur la thématique EFC
- Participer à l'animation des réseaux régionaux

Les **ministères** de tutelle de l'ADEME sont :

- Le ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires,
- Le ministère de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique
- Le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

Ils apportent un soutien politique à l'EFC.

NOUVEAUTE 2019-2023 :

On peut noter un renforcement de l'intérêt sur la thématique de la part de la **Direction Générale des Entreprises** (DGE), la **Direction Générale du Trésor** (DGTrésor) et de la **Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes** (DGCCRF) ainsi que du **Commissariat Général au Développement Durable** (CGDD).

Certains **services déconcentrés de l'État** aident au financement des opérations en région.

Les **Régions et leurs agences de développement économique**, ainsi que les **chambres consulaires** comme les CCI sont les principaux soutiens des accompagnements.

Les collectivités locales participent elles aussi aux projets territoriaux.

2.1.2. Les structures d'animation de l'EFC

Les structures d'animation territoriales de la thématique EFC sont pour la plupart en lien étroit avec les Directions Régionales ADEME. Elles ont pour but de faire connaître l'EFC, de réunir des ressources, de permettre une mutualisation et une capitalisation des expériences et de faire se rencontrer les acteurs.

À travers leurs actions, les structures d'animation territoriales accompagnent la transition des entreprises, collectivités et territoires vers l'EFC, elles visent à soutenir le déploiement territorial de ce modèle.

Certaines structures sont dédiées exclusivement à l'EFC (les clubs EFC) et d'autres traitent de sujets qui touchent plus largement l'économie, l'environnement et le social, tels que l'APES (Acteurs Pour une Économie Solidaire), le CERDD ((Centre Ressource du Développement Durable), l'ADI (Agence De l'Innovation).

NOUVEAUTE 2019-2023 :

Arrivée de l'Agence De l'Innovation Nouvelle Aquitaine (ADI-NA) sur la thématique EFC en 2020.

Il existe une structure d'animation EFC au niveau national (l'Institut Européen de l'EFC) et des structures d'animation territoriales dans 11 régions :

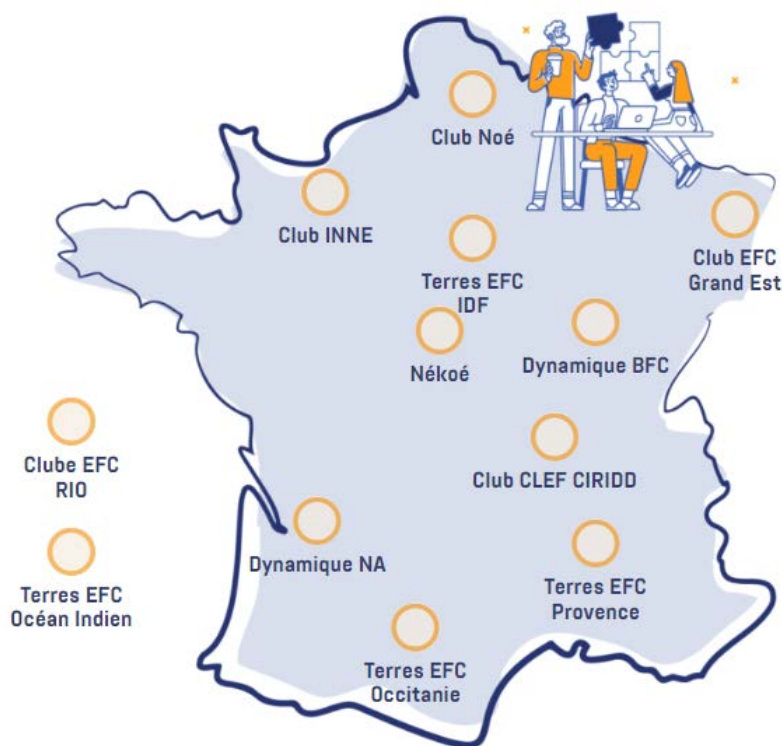


Figure 4 : Carte des structures d'animation territoriale (source : IE-EFC)

Créé en 2014, l'Institut Européen de l'Économie de la Fonctionnalité et de la Coopération (IE-EFC) a pour projet la constitution et le développement d'une communauté de pensée et d'action d'acteurs engagés dans la transition écologique, économique et citoyenne (élus et collectivités territoriales, entreprises et dirigeants, accompagnateurs...). Son rôle principal est d'assurer la promotion et la diffusion du modèle de développement de l'EFC en France et à l'international.

L'IE-EFC, en lien avec les structures d'animation, le CJD (Centre des Jeunes Dirigeants) et avec le soutien de l'ADEME, a créé la Fresque de la transition économique. C'est un jeu sérieux ou serious game, un outil pour parler de transition économique et écologique.

Basée sur le modèle de la Fresque du climat, il permet :

- De connaître le contexte historique de l'économie qui a amené à ce que l'on connaît aujourd'hui
- D'explorer la roue du modèle économique (cf. 1.2) et faire découvrir l'EFC
- De proposer des alternatives accompagnant la transition écologique et sociale

Lien : <https://www.ieefc.eu/la-fresque-de-la-transition-economique/>

Voici la liste des structures d'animation de l'EFC :

Région	Organisme	Lien web
National	IE-EFC (institut européen de l'EFC)	https://www.ieefc.eu/
Auvergne-Rhône-Alpes	Club CLEF CIRIDD	https://www.eclaira.org/project/h/club-clef.html
Bourgogne-Franche-Comté	Dynamique EFC, Agence Économique Régionale (AER)	https://transitionecologique.aer-bfc.com/webinaire-presentation-dispositif-efc/
	Association ACTES (appui à la coopération pour la transition vers une économie servicielle)	https://www.actes-bfc.com/
Centre-Val de Loire	Nékoé, association de développement économique	https://nekoe.fr/
Grand Est	Initiatives Durables	https://www.initiativesdurables.com/
Hauts-de-France	Club Noé	https://www.clubnoe.org/
	CERDD (Centre Ressource du Développement Durable)	https://www.cerdd.org/
	Chambre de commerce et d'industrie (CCI)	https://hautsdefrance.cci.fr/solution/rev3/
	APES (acteurs pour une économie solidaire)	https://apes-hdf.org/page-0-0-0.html
Ile-de-France	Club Terres d'EFC	https://www.terres-efc-idf.org/
La Réunion	Club Terres d'EFC	https://terres-efc-oceanindien.com/
Normandie	Club INNE	https://www.club-inne.fr/page/2006293-nous-suivre
Nouvelle Aquitaine	Agence de l'innovation Nouvelle Aquitaine (ADI-N-A)	https://www.adi-na.fr/economie-de-la-fonctionnalite-et-de-la-cooperation-efc
Occitanie	Club Terres EFC	https://www.terres-efc-occitanie.com/
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Club Terres d'EFC	https://www.helloasso.com/associations/terres-d-efc/adhesions/adhesion-terres-d-efc-provence-2022

Tableau 2 : Liste des structures d'animation EFC

Il n'y a pas de structure d'animation pour les régions et les territoires d'outre-mer suivants :

- Bretagne
- Corse
- Guadeloupe
- Guyane
- Martinique
- Nouvelle Calédonie
- Pays de la Loire
- Polynésie Française, Clipperton, Wallis et Futuna
- Saint Pierre et Miquelon

2.1.3. Consultants accompagnateurs et laboratoires de recherche

Les consultants accompagnent les porteurs de projets tout au long des dossiers.

Coopération, gestion du changement, intelligence collective, nouveaux modèles économiques, ergonomie, stratégie d'entreprise... les compétences déployées par les consultants sont variées.

Panorama 2019-2023	Panorama 2013-2018
88 consultants accompagnateurs ont opéré pendant cette période	29 consultants accompagnateurs

Certains consultants développent une activité de recherche, dont ATEMIS-LIR : ATEMIS (Analyse du Travail et des Mutations dans l'Industrie Et les Services) – est un Laboratoire d'Intervention et de Recherche (LIR), né en 2001 du rapprochement de chercheurs et de consultants. ATEMIS regroupe une quinzaine d'intervenants-chercheurs sur une base pluridisciplinaire (économie, ergonomie, psychodynamique du travail, gestion d'entreprise, sociologie, aménagement et développement territorial).

Des universités se sont également investies du sujet depuis plusieurs années.

2.1.4. Réseaux d'entreprises

Le CJD (Centre des Jeunes Dirigeants) est le plus actif des réseaux sur le sujet de l'EFC. D'autres réseaux comme l'association OREE, l'EPE (Entreprises Pour l'Environnement), Circul'R, l'INEC (Institut National de l'Économie Circulaire), la CEC (Convention des Entreprises pour le Climat), la CPME (Confédération des Petites et Moyennes Entreprises), le MEDEF (Mouvement Des Entreprises de France)... promeuvent l'EFC auprès de leurs adhérents. Ils peuvent porter des opérations de sensibilisation et d'accompagnement.

Également, certains incubateurs, accélérateurs et pôles de compétitivité portent la thématique au sein de leur réseau à travers l'animation territoriale ou sectorielle : Technopole d'Angers, accélérateur REV3, générateur BFC...

2.2. L'EFC à l'international

NOUVEAU 2019-2023 :

2.2.1. Europe – European circular tour et PACCT for Sustainability

EUROPEAN CIRCULAR TOUR

Deux étudiants de l'ICAM (Institut Catholique d'Arts et Métiers), Gurvan Guennec et Léo Poilane, ont réalisé en 2023 un tour d'Europe à la rencontre d'entreprises engagées dans l'EFC.

Durant ce voyage, ils ont rencontré 10 entreprises de toutes tailles et tous secteurs dans 7 pays : Finlande, France, Hongrie, Italie, Portugal, République Tchèque, Suède.

Le terme EFC étant uniquement francophone, la traduction anglophone a porté sur « product service system » ou « product as a service » (économie servicielle).

À l'issue de ce tour, ces étudiants ont réalisé un site internet pour capitaliser sur leurs rencontres : <https://sites.google.com/view/efc-europe-tour>

PACCT FOR SUSTAINABILITY

PACCT for Sustainability est un écosystème de collaboration et d'apprentissage (<https://www.pacct-sustainability.org/fr/>).

Avec le soutien de l'ADEME et la collaboration de partenaires stratégiques tels que Michelin, BASF et Johnston Circular, PACCT œuvre pour repenser les modèles économiques traditionnels.

Son objectif est d'accélérer la transformation durable de notre économie par le développement de modèles d'affaires innovants visant à remplacer les offres centrées sur le volume et le produit par des services centrés sur le client et l'impact (product as a service).

2.2.2. Canada – EFC Québec

EFC Québec est une structure initialement portée sur l'écologie industrielle territoriale (EIT) qui s'est étendue à l'EFC en 2019.

EFC Québec :

- A accompagné une vingtaine d'entreprises vers l'EFC
- Réalise des formations d'accompagnateurs
- A créé une boîte à outils sur l'EFC
- Est en train de réaliser un bilan de gaz à effet de serre entre une offre classique et une offre ayant suivi le référentiel de l'EFC

Les motivations rencontrées sont :

- Pour 1/3 la survie de l'entreprise menacée par les limites du modèle économique actuel
- Pour 1/3 la volonté d'innovation
- Pour 1/3 des entreprises connaissaient EFC Québec initialement pour l'EIT et qui souhaitaient tester l'EFC

EFC Québec possède une page web contenant notamment ses publications : <https://www.efcquebec.com/ressources/>

2.2.3. Brésil – « Clube EFC Rio »

En lien étroit avec le laboratoire de recherche-action ATEMIS, le club EFC de Rio de Janeiro est issu d'un institut de recherche en ergonomie, en économie sociale et solidaire (ESS) et en écologie industrielle territoriale (EIT).

Il accompagne plusieurs projets individuels EFC. Il possède une page LinkedIn (<https://www.linkedin.com/in/clube-efc-rio-73a924298>) et des vidéos explicatives (<https://www.youtube.com/c/ClubeEFCRio>).

3. INITIATIVES SOUTENUES PAR L'ADEME DE 2019 A 2023

3.1. Conventionnement avec des structures d'animation et d'accompagnement

Un des modes de soutien de l'ADEME est le conventionnement avec les structures d'intermédiation et d'accompagnement.

3.1.1. Avec l'Institut Européen de l'EFC (IE-EFC)

L'IE-EFC conventionne tous les ans avec l'ADEME pour :

- Développer des partenariats
- Favoriser la diffusion du référentiel EFC
- Soutenir les trajectoires des acteurs engagés
- Élaborer une stratégie et un plan de développement

3.1.2. Avec les structures régionales d'animation EFC

L'ADEME conventionne avec la plupart des structures d'animation territoriales (voir paragraphe 2.1.2) pour élaborer leur programme d'actions régional de développement de l'EFC.

Il se décline généralement comme suit :

- Sensibiliser et promouvoir l'EFC
- Faciliter l'expérimentation de l'EFC par les entreprises et les territoires
- Développer une communication efficace et des outils d'évaluation
- Structurer la gouvernance et l'identité de la structure

Généralement, l'agence contribue au financement d'un poste à temps plein pour mener à bien le programme préétabli.

3.1.3. Avec le Centre des Jeunes Dirigeants (CJD)

NOUVEAUTE 2019-2023 :

Depuis 2023, le CJD a engagé un parcours collectif de 18 mois auprès de ses adhérents : « Galilée ». Le CJD souhaite accélérer et soutenir la transition des modèles économiques des organisations, via la construction et l'expérimentation de ce parcours.

Le parcours vise à former les dirigeants, à identifier, comprendre et dépasser les limites de leur modèle économique, et ce, au service de la transition écologique.

Il s'agit d'intégrer pleinement les enjeux sociaux et environnementaux à la performance économique en :

- Organisant le travail, facteur de santé et d'émancipation ;
- Prenant soin des écosystèmes en cessant le pillage des ressources.

Le CJD ne cherche pas à imposer un modèle économique-type, mais à dépasser les limites du modèle actuel de l'organisation, et ce au service de la performance économique, sociale et environnementale. Engagés, prêts à se former et à expérimenter sur les territoires, les chefs d'entreprise membres du CJD sont les premiers à suivre de nouvelles formations, à intégrer des parcours et/ou des club émergents.

3.1.4. Avec la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI)

NOUVEAUTE 2019-2023 :

Depuis 2023, la CCI a lancé en partenariat avec l'ADEME une formation EFC à destination de tous les conseillers au développement durable.

D'une durée de 3 jours, elle permet de donner les clés de compréhension aux conseillers CCI afin qu'à leur tour, ils puissent donner envie aux entreprises d'entamer une transition économique responsable à l'aide de l'EFC.

3.2. Programmes spécifiques portés par l'ADEME

3.2.1. Parcours national grandes entreprises

NOUVEAUTE 2019-2023 :

Un programme d'accompagnement de grandes entreprises a été mis en place par l'ADEME en 2022. Six grands groupes ont été accompagnés pendant 18 mois, avec des temps collectifs et individuels. Une méthodologie d'accompagnement spécifique a été élaborée par les consultants accompagnateurs.

3.2.2. Programme Territoires de services et de coopérations (COOP'TER)

NOUVEAUTE 2019-2023 :

Au-delà de l'accompagnement d'entreprises, l'agence soutient depuis 2020 des projets territoriaux multi-acteurs inscrits dans un changement de modèle économique. Elle a lancé le programme « Territoires de Services et de Coopérations » - COOP'TER², en partenariat avec le laboratoire d'intervention-recherche ATEMIS. Ce programme soutient à la fois des projets territoriaux et des projets scientifiques, il allie l'action et la recherche.

C'est avec l'émergence de ce nouveau programme que le terme de « coopération » (EFC) est venu s'accoler à celui de « l'économie de la fonctionnalité » (anciennement EF).

Le programme se donne 4 objectifs :

- Accompagner des dynamiques territoriales

Des dynamiques économiques rassemblant des entreprises, des collectivités et des associations de citoyens sont accompagnées pour coconstruire, à l'échelle des territoires, des réponses aux enjeux écologiques et sociaux en lien avec les grandes fonctionnalités de la vie : se nourrir, se loger, se déplacer, se vêtir, se cultiver, se soigner, se divertir, travailler...

- Enrichir et consolider le cadre de référence

Le développement des dynamiques territoriales s'appuie sur l'EFC. Ce cadre de référence est amené à s'enrichir et à améliorer sa pertinence au fur et à mesure du déploiement du programme et de l'apport de nouvelles connaissances. Des recherches menées en lien avec les acteurs des territoires y contribuent.

- Développer les compétences

Les chercheurs, accompagnateurs et pilotes de projets sont constitués en communauté pour se professionnaliser via divers vecteurs : acculturation au cadre de référence, formation, retours d'expériences, développement de savoir-faire en termes d'accompagnement.

- Dialoguer

Le dialogue avec des acteurs portant d'autres dynamiques territoriales et approches théoriques est soutenu pour élargir les cadres de pensée et d'action.

Les projets comportent une phase 1 dite d'émergence, dans laquelle la faisabilité et la pérennité du projet sont évalués. Puis la phase 2 correspond à la mise en œuvre de la solution élaborée.

3.2.3. Programme « Territoire Engagé Transition Écologique » (TETE)

NOUVEAUTE 2019-2023 :

Le nouveau programme ADEME « Territoire Engagé Transition Écologique »³, destiné aux collectivités territoriales, intègre l'Économie de la Fonctionnalité et de la Coopération.

Ce programme incite les institutions publiques territoriales à soutenir les entreprises dans leur changement de modèle économique et à faire appel à des offres d'EFC via la commande publique. Le programme encourage également les collectivités à participer à des projets territoriaux multi-acteurs, voire à les animer.

² <https://librairie.ademe.fr/dechets-economie-circulaire/6695-programme-coop-ter-territoire-de-services-et-de-cooperations.html>

³ <https://agirpourlatransition.ademe.fr/collectivites/territoire-engage-transition-ecologique>

3.3. Description des opérations soutenues par l'ADEME

3.3.1. Opérations d'accompagnement

TYPOLOGIE

Il existe différents types d'opérations s'adressant aux entreprises, aux collectivités et aux territoires.

- Opérations collectives entreprises

Dans la majorité des cas, les parcours collectifs d'entreprises sont mis en place par les structures d'animation EFC en région (voir 2.1.2).

Un parcours collectif entreprises consiste en un accompagnement de 4 à 18 mois. Il comprend entre 3 et 14 jours de temps collectifs ponctués d'1 à 17 jours d'accompagnement individuels, selon les modalités du parcours. Les temps collectifs commencent souvent par un « sas de déformation » de 1 à 3 jours.

Nous avons référencé 23 offres de parcours sur tout le territoire en 2023, dont 15 sont soutenues directement par l'ADEME. Ces offres s'adressent majoritairement aux TPE-PME.

- Opérations individuelles entreprises

L'opération individuelle entreprise est un accompagnement pour un projet d'entreprise spécifique. Elle peut avoir lieu soit directement, soit après un parcours collectif (recommandé).

- Opérations individuelles collectivités

L'opération individuelle collectivité s'organise de manière similaire à l'opération individuelle entreprise.

- Opérations territoriales multi-acteurs

Ces projets peuvent s'inscrire dans le cadre du programme COOP'TER ou bien être soutenus, en dehors du programme, par les Directions régionales ADEME.

QUELQUES CHIFFRES

Le nombre cumulé des opérations EFC par type selon l'année de démarrage de l'accompagnement est présenté ci-dessous :

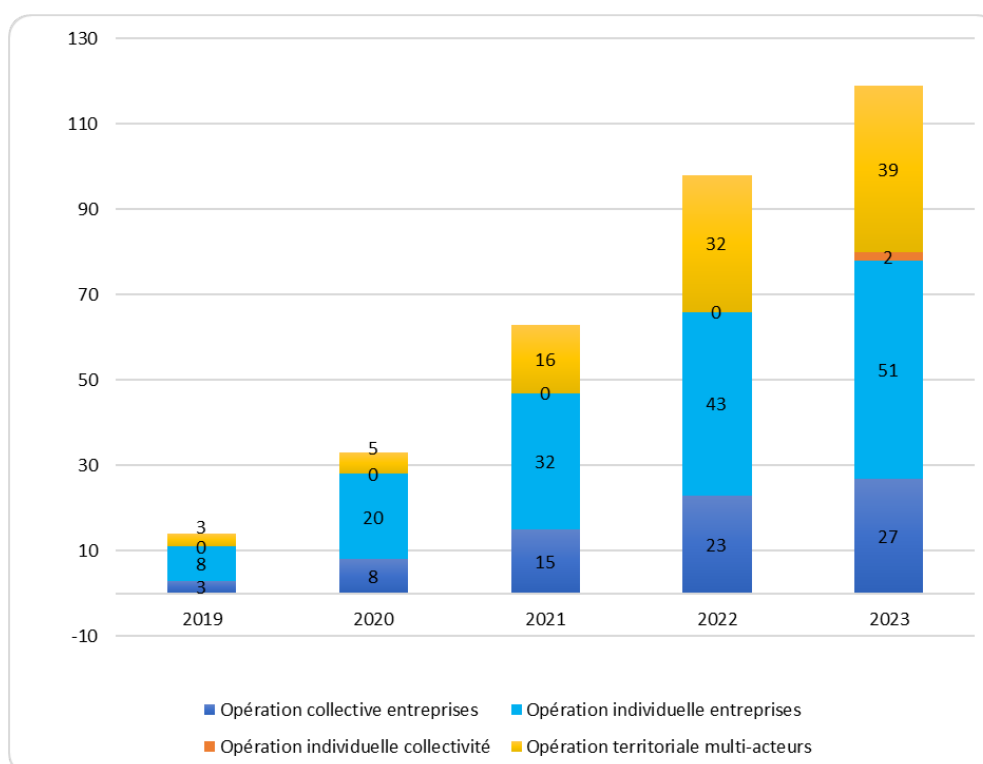


Figure 5 : Nombre cumulé des opérations EFC par type selon l'année de démarrage de l'accompagnement

Panorama 2019-2023	Panorama 2013-2018
119 opérations financées cumulées	40 opérations cumulées

Sur les 119 dossiers référencés, 69 (58%) sont en cours et 50 (42%) sont clôturés au 31/12/2023.

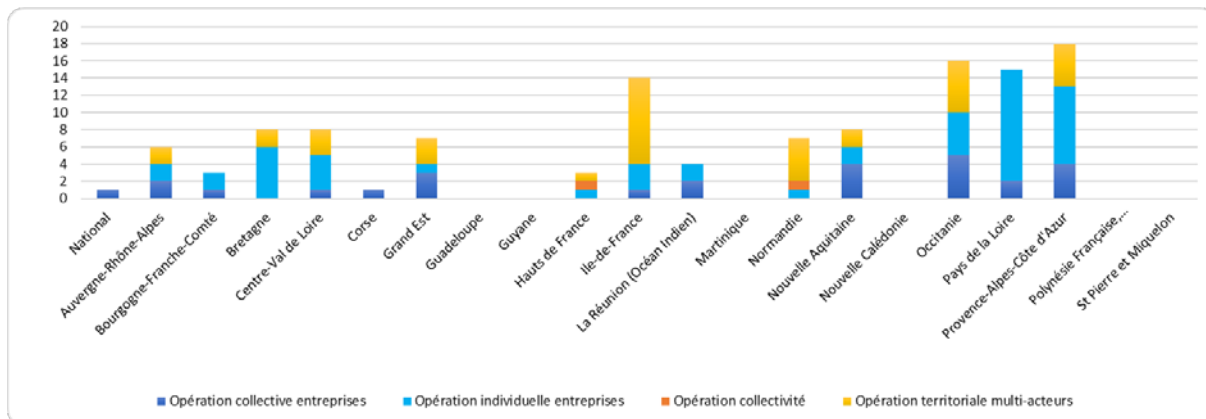


Figure 6 : Répartition des opérations par type par région sur la période 2019-2023

On voit sur cette figure que les régions les plus dynamiques ou ayant le contexte le plus favorable en termes de nombre d'opérations financées par l'ADEME sont :

- La Provence-Alpes-Côte d'Azur avec 18 dossiers
- L'Occitanie avec 17 dossiers
- Les Pays de la Loire avec 15 dossiers
- L'Ile-de-France avec 14 dossiers

Citons également les Hauts-de-France qui sont très dynamiques hors financement ADEME (région historique quant au lancement de l'EFC).

3.3.2. Les bénéficiaires

Dans ce paragraphe, nous reprenons toutes les opérations décrites précédemment mais ces informations sont cette fois présentées par type de bénéficiaire.

TPOLOGIE

Les bénéficiaires ont été classés de la manière suivante :

- Association assimilée entreprise : association employeuse
- TPE-PME et ETI-GE :

Taille entreprise	Très petites entreprises ou micro-entreprises (TPE)	Petites et moyennes entreprises (PME)	Entreprises de taille intermédiaire (ETI)	Grandes entreprises (GE)
Effectifs	0 à 9 salariés	10 à 249 salariés	250 à 4999 salariés	> 5000 salariés
Chiffre d'affaires annuel	< 2M€	< 50M€	< 1 500M€	> 1 500M€

Tableau 3 : Catégories d'entreprises selon l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Études Économiques)

- Collectivité : établissement public intercommunal, métropole, etc.
- Dans la catégorie « Autre », on trouve les structures suivantes :
 - Établissement Public Local
 - Société d'économie mixte
 - Institut technologique
 - Coopérative agricole

- Association agriculteurs à but non lucratif
- Association de citoyens
- Chambre de commerce et d'industrie (CCI)
- Fédération d'entreprises

QUELQUES CHIFFRES

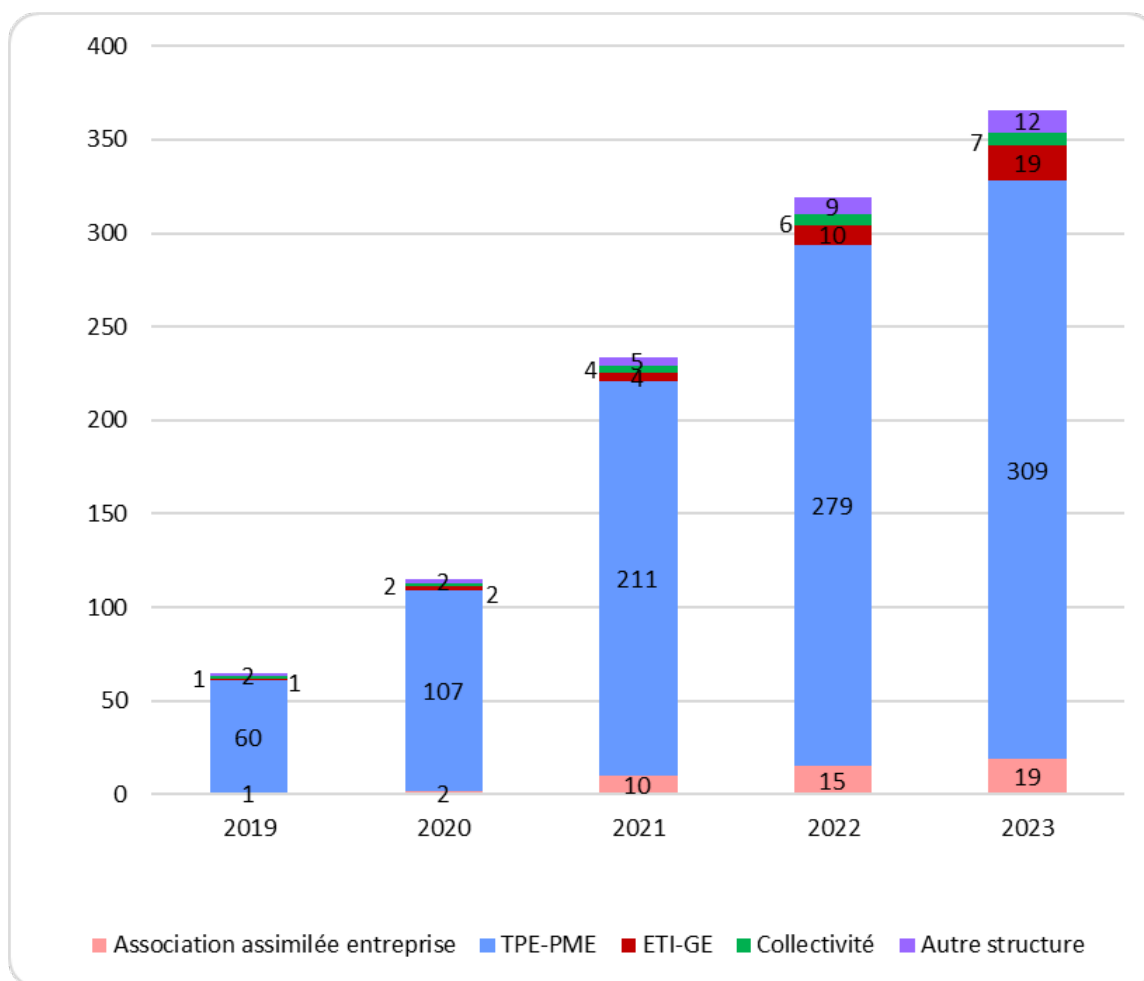


Figure 7 : Nombre cumulé des bénéficiaires par type selon l'année de démarrage de l'accompagnement

Panorama 2019-2023	Panorama 2013-2018
369 bénéficiaires cumulés	174 bénéficiaires cumulés

Le nombre de bénéficiaires a plus que doublé depuis le dernier panorama. Les TPE-PME représentent près de 84% des organisations accompagnées.

Nota : Certains porteurs de projets bénéficient de 2 accompagnements successifs dans les cas suivants :

- Accompagnement individuel suite à un parcours collectif
- Parcours collectif d'acculturation puis parcours de transformation
- Projet COOP'TER phase 1 passant en phase 2 (voir 3.2.2)

Ces cas génèrent des doublons de dossiers pour un seul bénéficiaire.

NOUVEAUTE 2019-2023 :

Parmi les bénéficiaires, on note une progression de l'accompagnement des ETI et des grands groupes. Parmi eux, on peut citer les participants à la première promotion du parcours grandes entreprises : Bouygues Construction, Bouygues Télécom, Carrefour, Suez, Engie et BASF.

Intéressons-nous maintenant au devenir des accompagnements.

Une évaluation qualitative a été réalisée sur 5 échelons :

- Transformation effective : transformation réalisée ou poursuite d'accompagnement
- Dynamique en cours : accompagnement en cours, dossier ouvert, évolution engagée
- Dynamique en pause : l'organisation est intéressée mais ne peut pas poursuivre dans l'immédiat ou parcours terminé, en réflexion
- Sans suite : arrêt, abandon, projet mis de côté
- Pas de nouvelles : pas de suivi ou la structure n'est plus dans la dynamique EFC locale

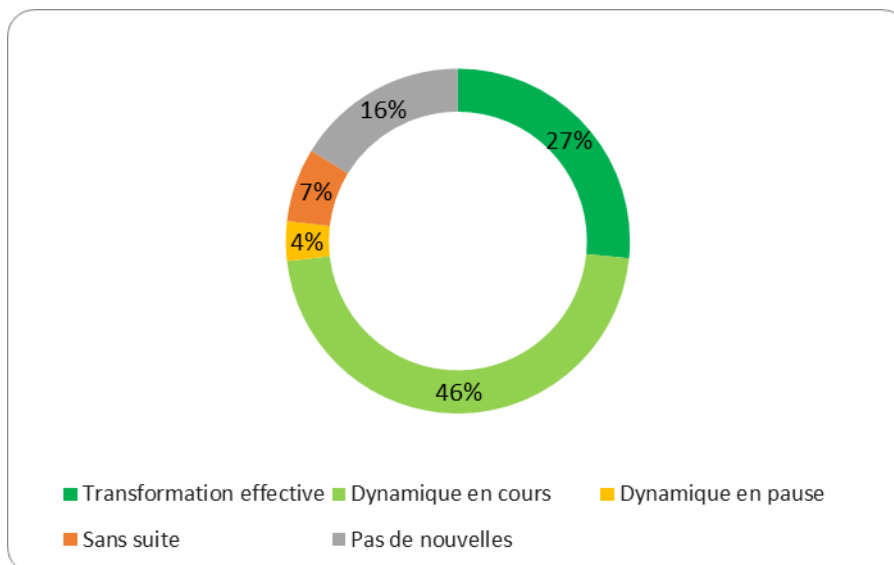


Figure 8 : Niveau de maturité des bénéficiaires accompagnés

Plus de la moitié des dossiers étant ouverts, une grande partie des accompagnements ont une dynamique en cours. Dans ce cas, nous ne pouvons pas conclure sur le devenir des bénéficiaires accompagnés.

Dans une quinzaine de cas, des bénéficiaires ont été accompagnés 2 fois. Leur transformation est alors considérée comme effective.

Panorama 2019-2023	Panorama 2013-2018
De réelles transformations du modèle économique dans 27% des cas	De réelles transformations du modèle économique dans 10% des cas

27% des dossiers (que le statut soit ouvert ou clos) présentent de réelles transformations du modèle économique au prisme de l'EFC. Lors du panorama précédent, ce chiffre avait été estimé à 10%.

16% ne sont plus dans les radars de l'ADEME ni des structures d'animation territoriales.

7% ont abandonné pour les raisons suivantes :

- Les résultats escomptés n'ont pas été au rendez-vous
- Cessation d'activité
- Difficultés rencontrées liées au COVID19 ou au manque d'approvisionnement

Enfin, 4% ont mis leur dynamique en pause car :

- L'organisation a été restructurée
- Le COVID-19 a ralenti la dynamique
- Le contexte a été défavorable

3.3.3. Financement des opérations

Abordons maintenant les sources de financement des opérations décrites précédemment.

TYPLOGIE

Ci-dessous sont décrites les catégories de financeurs pour les opérations référencées :

Catégorie	Description	Exemples
Associations & Fondations	Organisations à but non lucratif	Fondation Léa Nature, Crédit Coopératif
Départements	Conseils généraux	-
Régions	Conseils régionaux	-
Emprunt	Emprunt bancaire, financement participatif	Prêt France Active
Europe	Fonds européens	Fonds Social Européen (FSE), LEADER (Liaison entre Actions de Développement de l'Économie Rurale)
Fonds Propres	Auto-financement par les bénéficiaires finaux	-
Services de l'État	Fonds et organismes nationaux	Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT) Agence de l'eau
Autres	Autre financement public ou privé	Collectivité, métropole Adhésions des entreprises aux clubs Partenariat Incubateur de la recherche publique Mécénat d'entreprise (Carrefour, MACIF) Organisme de formation

Tableau 4 : Catégories de financeurs

QUELQUES CHIFFRES

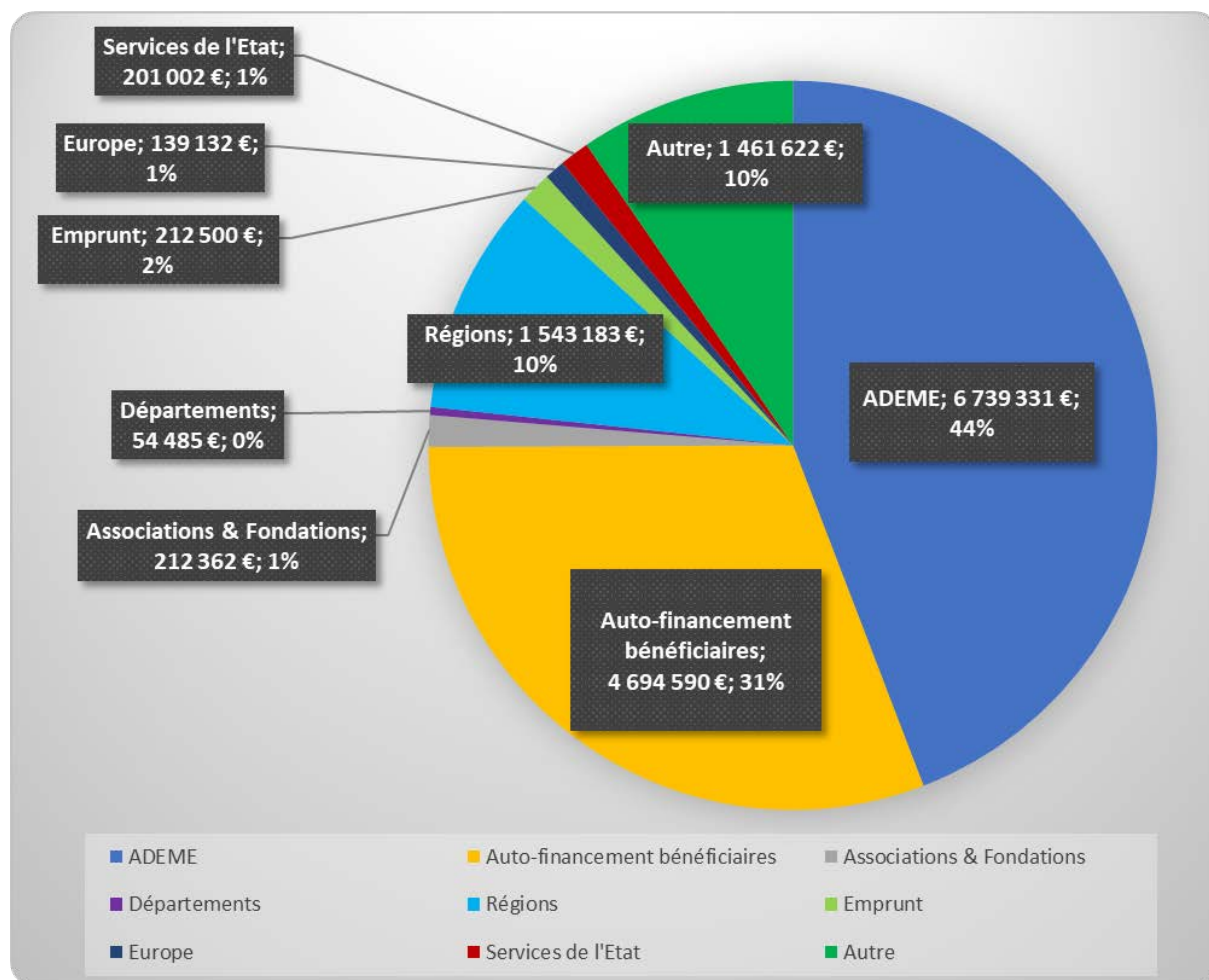


Figure 9 : Montants cumulés et ventilation des financements sur la période 2019-2023

Le montant total des financements des opérations s'élève à :

	Panorama 2019-2023	Panorama 2013-2018
Financeurs	10 563 000€	4 900 000€
Bénéficiaires	4 700 000€	4 400 000€

Les financeurs ont plus que doublé les investissements, tandis que la part bénéficiaire a légèrement augmenté.

Les principaux financeurs des opérations sont :

- L'ADEME pour 44%
- Les bénéficiaires pour 32%
- Les régions pour 10%
- D'autres financeurs publics ou privés pour 10%

Les financeurs restants contribuent à hauteur de 4% au cumul.

Nota : Les co-financements peuvent évoluer en cours de projet, ils sont complètement stabilisés lorsque le dossier est clos. Nous retiendrons ici les montants déclarés dans les dossiers de financement au 31/12/2023, que le statut du dossier soit clos ou en cours.

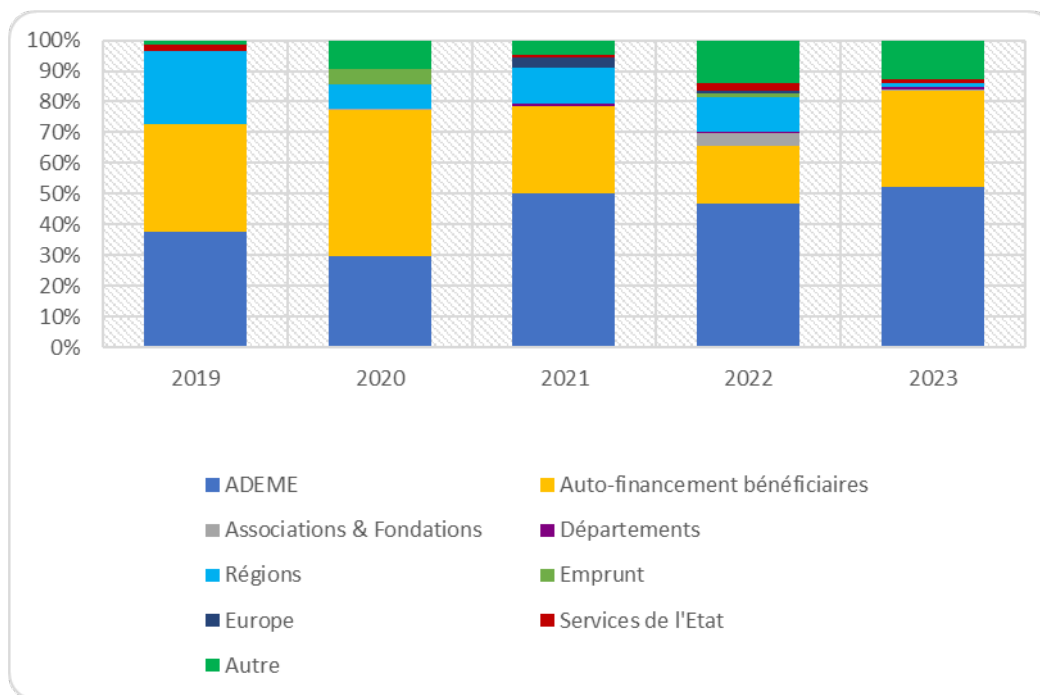


Figure 10 : Évolution de la répartition des sources de financement en % du total selon l'année de démarrage des opérations

La participation de l'ADEME représente entre 30 et 50% du montant total des dossiers selon les années.

Les bénéficiaires quant à eux ont un reste à charge entre 30 et 45% du montant total.

Les régions qui sont des soutiens importants de 2019 à 2022 ont très peu financé en 2023.

Regardons maintenant la répartition par opération, hors auto-financement :

	ADEME	Associations & Fondations	Départements	Régions	Emprunt	Europe	Services de l'Etat	Autre
Collective entreprises	60%	0%	0%	29%	0%	4%	0%	6%
Individuelle entreprises	71%	0%	0%	12%	0%	0%	0%	17%
Individuelle collectivité	100%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Territoriale multi-acteurs	58%	3%	1%	16%	3%	2%	3%	14%

Tableau 5 : Répartition du financement selon le type d'opération, hors auto-financement, sur la période 2019-2023

Dans ce cas, l'ADEME est le principal financeur, avec une contribution entre 53 et 100% du montant total selon le type d'opérations.

Les opérations territoriales multi-acteurs bénéficient de financements plus diversifiés que les autres types d'opérations.

4. PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT DE L'EFC

4.1. Nouvelles actions soutenues par l'ADEME

En complément de la poursuite des actions décrites précédemment, examinons maintenant les tendances et les nouvelles initiatives financées par l'ADEME.

4.1.1. Évolution du programme COOP'TER

Le programme COOP'TER est appelé à se développer en poursuivant le soutien de nouveaux projets territoriaux et de recherche, le déploiement de rencontres entre les différentes parties prenantes du programme (pilotes de projets, accompagnateurs, chercheurs), l'enrichissement de ressources et la consolidation de la professionnalisation des acteurs.

Cette nouvelle dynamique sera mise en place dès 2024.

4.1.2. Diffusion de l'EFC

Pour renforcer le réseau d'acteurs actuels, l'ADEME explore la possibilité de faire appel à de nouveaux relais pour la diffusion de l'EFC : agences de développement économique, incubateurs / accélérateurs, pôles de compétitivité, réseaux d'entreprises, etc.

Dans la perspective de l'augmentation des accompagnements à l'EFC, de nouveaux accompagnateurs sont en cours de recrutement et de formation pour 2024.

Un club national « Grandes Entreprises » sera bientôt mis en place pour permettre à des ETI leaders et des grands groupes de s'acculturer à l'EFC.

On peut également souligner un effort particulier de communication de la part de l'agence, notamment :

- Le lancement du site <https://epargnonsnosressources.gouv.fr/> avec une page dédiée à la transformation du modèle économique à l'aide de l'EFC

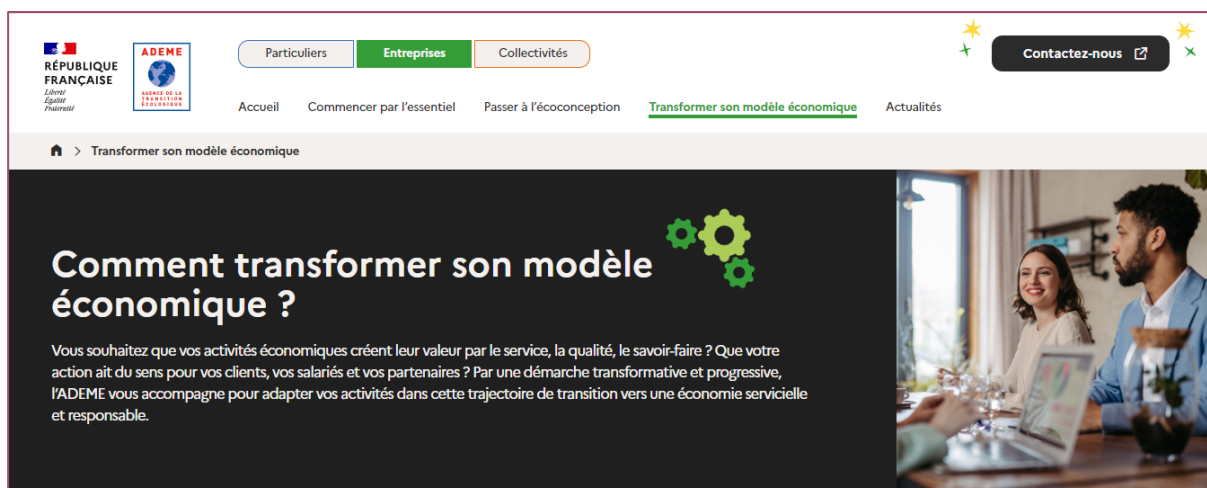


Figure 11 : Illustration du site « Épargnons nos ressources »

- La campagne TV des « dévendeurs », lancée en novembre 2023, sur la sobriété matière et sur la location de biens

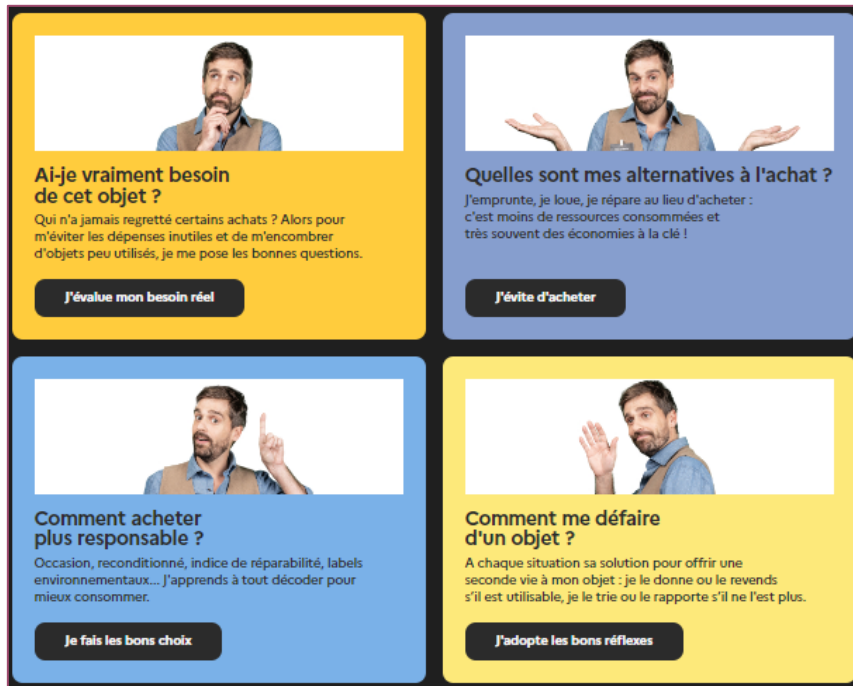


Figure 12 : Illustration de la campagne « Dévendeur »

- La refonte de la plateforme AGIR mettant plus en avant l'EFC



Figure 13 : Illustration de la plateforme « Agir pour la transition »

- Publication sur la librairie ADEME de la lettre d'information de la dynamique COOP'TER : Cap sur COOP'TER

4.1.3. Évaluation des politiques publiques

L'évaluation de dispositifs ADEME est en cours.

La dynamique COOP'TER⁴ a mis en place un dispositif de suivi-évaluation.

⁴ <https://librairie.ademe.fr/dechets-economie-circulaire/6628-cap-sur-coopter.html>

Par ailleurs, des évaluations de la pertinence et de l'efficacité de dispositifs régionaux EFC ont été lancés par les Directions Régionales Provence-Alpes-Côte d'Azur et Bretagne de l'ADEME.

4.1.4. Évaluation environnementale et sociale des projets

En complément de l'évaluation qualitative des accompagnements et des projets, l'évaluation environnementale et sociale des offres revues au prisme de l'EFC se dessine. Basée sur la méthodologie Empreinte Projet de l'ADEME, elle est en cours de construction. Elle va progressivement être systématisée.

Du côté des entreprises, L'ADEME est en cours de lancement d'une étude d'évaluation environnementale et sociale sur 6 opérations d'accompagnement individuel d'entreprises. Elle sera lancée au second trimestre 2024 pour une durée de 15 mois.

Il est également prévu un 1er niveau d'évaluation environnementale pour les prochaines sessions des parcours collectifs entreprises.

Du côté des projets territoriaux multi-acteurs, la dynamique COOP'TER se dote d'un guide d'autoévaluation des projets, basé sur le niveau 1 de la méthode Empreinte Projet ADEME.

4.1.5. Étude en lien avec l'EFC

L'ADEME a lancé le 21 novembre 2023 un marché nommé « Accéder à l'usage de biens de consommation sans les acheter – Panorama et analyse des différents modèles et offres alternatifs » (par Solinnen et Technopolis group). Ses conclusions permettront d'alimenter la réflexion sur la mise en œuvre de l'EFC.

4.2. Freins et leviers au développement de l'EFC

À la lumière de ce panorama, on constate que l'EFC est engagée dans une réelle dynamique de déploiement. Avec l'expérience et le recul, il est possible de lister les freins et les leviers au changement d'échelle.

Nous proposons ici une synthèse issue de nos analyses et de plusieurs références :

- Publications en librairie ADEME, voir en annexe de ce document
- CESE (conseil économique, social et environnemental), juin 2023. Pour une économie servicielle sociale et soutenable : de la propriété à l'usage – conjuguer performance et confiance au service de l'environnement et de l'humain, Rapporteuses : Patricia BLANCARD et Fany RUIN, 82p.
- IE-EFC, avril 2022. Rapport au Parlement sur le développement de l'économie de la fonctionnalité et de la coopération, 38p.
- CIRIDD, ADEME, 2022. Intégrer l'économie de la fonctionnalité dans la commande publique - Recommandations, analyse, guide méthodologique et fiches trajectoires des collectivités », 87p.
- CCI Ile-de-France : La sobriété au cœur des modèles d'affaires de demain - Étude prospective, 46p.

Nota : Cette liste concerne plutôt des offres d'entreprises, elle ne prend pas encore en compte le retour d'expérience des projets territoriaux d'EFC.

Freins / Problématiques	Leviers	Existant	À renforcer	À mettre en place
Pour tous				
Manque de visibilité de la thématique (parcours, accompagnements...)	- Structurer la communication et la rendre plus cohérente et attractive (site AGIR, ressources ADEME, IE-EFC, réseaux sociaux, articles de presse, relais des têtes de réseau, événements...)		X	
Méconnaissance du modèle économique (EFC)	- Sensibilisation, formation, y compris auprès des étudiants - Mise en avant des retours d'expérience des acteurs qui se sont transformés	X	X	
Manque de preuves des bienfaits environnementaux et sociaux du modèle	- Évaluation environnementale et sociale des projets - Définition d'indicateurs spécifiques à la fois environnementaux et économiques, qui pourraient faire l'objet de la création d'observatoires		X (en cours)	X

Freins / Problématiques	Leviers	Existant	À renforcer	À mettre en place
Pour les clients / usagers				
Manque de confiance envers l'offreur	- Coconstruire l'offre avec le client	X		
Montrer que les garanties des biens d'occasion équivalent à celles du neuf	- Apporter une garantie de performance et de sécurité		X	
	- Prévoir des formes de « contrôle technique » pour les produits de seconde main, différentes des normes pour la première mise sur le marché. - Mettre en place des assurances - Assurer un service après-vente de qualité			X
Le passage à une économie servicielle implique un traitement accru et partagé des données confidentielles des clients	- Renforcement et adaptation de la législation sur la protection des données (notamment via le RGPD, Règlement général sur la protection des données)		X	
Attachement à l'acte d'achat et à la propriété Pratiques de consommation ancrées, rendant difficile le changement de comportement	- Rendre désirable l'offre - Appliquer les principes de la communication responsable (selon la série de normes ISO14020 et le guide communication responsable ADEME) ⁵		X	X
	- Informer les clients : étiquetage environnemental, intérêt financier, révélation des effets utiles comparés au simple achat, transparence des prix... - Renforcement de la régulation de la publicité afin d'inciter à valoriser des biens et services issus de l'EFC, et plus généralement, promouvoir la sobriété, sensibiliser à la mutualisation et à l'échange plutôt que l'achat, en mettant en avant les avantages pour l'environnement et le budget.		X	
			X	

⁵ <https://librairie.ademe.fr/consommer-autrement/5818-le-guide-de-la-communication-responsable-nouvelle-edition-enrichie-9791029715730.html>

Freins / Problématiques	Leviers	Existant	À renforcer	À mettre en place
Endettement et captation du client dans un modèle locatif	- Protection du consommateur sur le plan législatif et assurantiel			X
L'offre n'est pas toujours accessible en termes d'horaires et de localisation (Ex : autopartage, vélos en libre-service)	- Prendre en compte ces paramètres dans l'élaboration de l'offre et avoir une connaissance fine des besoins et usages		X	
Objets génériques (ex : options, esthétique, performances...) qui ne conviennent pas à tout le monde	- Adaptation de l'offre au besoin		X	
Les usagers prennent moins soin des objets lorsqu'ils ne leur appartiennent pas (pour les usages de courte durée ou ponctuels)	- Prise en compte dans les offres (dépréciation, robustesse produit) - Mise en place d'offres longue durée	X		
		X		
Pour les pouvoirs publics				
Règles de la commande publique basées sur « le moins disant »			X	
			X	
	- Sensibiliser les prescripteurs à l'EFC			
	- Ouverture aux contrats de performance			
	- Renforcement des clauses environnementales et sociales		X	
	- Concevoir des indicateurs de réussite du marché et de la coopération adaptés à l'EFC			
	- Prendre en compte le cycle de vie complet du produit / service dans les critères d'achat			
- Coopération et transversalité entre les services				X
- Organiser la coopération durant la vie du marché en s'appuyant sur des outils comme le plan de progrès.				X
- Rembourser la TVA aux collectivités qui choisissent des modèles d'usage dans leurs appels d'offre			X	
				X

Freins / Problématiques	Leviers	Existant	À renforcer	À mettre en place
				X
Une offre servicielle au prisme de l'EFC tombe dans les dépenses de fonctionnement aux yeux de la commande publique. Ce sont des montants réduits par rapport aux dépenses d'investissement, ce qui défavorise le choix de ces offres.	<ul style="list-style-type: none"> - Faciliter le transfert entre des dépenses de fonctionnement et d'investissement en adaptant les règles fiscales et comptables 			X
Pour les offreurs				
Besoin en financement important pour se transformer : investissements matériels et immatériels, augmentation du besoin en fonds de roulement	<ul style="list-style-type: none"> - Développement de fonds de soutien de transition des entreprises à de nouveaux modèles économiques par divers financeurs - Consolidation de l'attribution d'une partie du fonds Économie Circulaire ADEME pour soutenir la transformation servicielle - Éligibilité aux prêts verts de la BPI (Banque Publique d'Investissement) - Élargir l'éligibilité au CIR (Crédit Impôt Recherche) aux innovations non technologiques - Rendre éligible au CII (Crédit Impôt Innovation) les innovations organisationnelles et sociales - Augmenter les financements publics de l'innovation sociale économique - Mise en place d'une caution solidaire de l'État auprès des banques pour aider au financement de l'augmentation de la trésorerie 		X	
			X	
			X	
				X
				X
				X

Freins / Problématiques	Leviers	Existant	À renforcer	À mettre en place
				X
<p>Difficulté de changement d'échelle de la transition vers l'EFC</p> <p>Favoriser l'EFC par rapport au modèle économique dominant actuel</p>	<p>Réglementaire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prise en compte des indicateurs extra-financiers au même titre que les indicateurs financiers dans la comptabilité (levier notable via la CSRD, Directive sur les rapports de développement durable des entreprises) - Imposer l'internalisation des coûts environnementaux et sociaux dans le prix - Distinguer réglementairement les offres d'usage longue durée des offres de courte durée (type Location Longue Durée - LLD / Location avec Option d'Achat - LOA) pour éviter la confusion pour le client - Accompagnement via le dispositif France expérimentation pour tester des solutions qui ne sont actuellement pas en conformité avec la loi (nécessité à terme d'adapter la loi) <p>Comptabilité / fiscalité</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fiscalité / TVA avantageuses pour amortir le surcoût pour le client : TVA circulaire, TVA réduite sur les offres d'usage longue durée... - Allonger de la durée d'amortissement pour favoriser la durabilité des produits et réduire les coûts 		X	X
				X

Freins / Problématiques	Leviers	Existant	À renforcer	À mettre en place
Résistance au changement profond de l'organisation et de l'offre	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation, accompagnement - Engagement au niveau de la Direction, vision stratégique, sortie des logiques de silos, implication des ressources humaines... - Parcours d'accompagnement des offreurs - Formation des collaborateurs - Remise en question et évolution du travail - Renforcement des liens avec la recherche - Promouvoir la gouvernance partagée et la transformation des relations avec clients et fournisseurs 	X		
			X	
Difficulté de mettre en place la coopération avec son écosystème d'acteurs	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place des chartes de coopération, contrats de partenariat ou autres modalités de travail coopératif entre entreprises pour l'émergence de nouvelles offres (ex : réseaux de réparateurs) - Intéresser les fournisseurs à la pérennité des équipements dans les offres. - Passer d'une logique de sous-traitance à une logique de partenariat 		X	
				X
Logique concurrentielle et de compétition qui ne favorise pas la coopération	<ul style="list-style-type: none"> - Modification du droit de la concurrence 			X
Dans le cadre du passage à une offre servicielle, manque de coopération de l'écosystème sur le partage des données	<ul style="list-style-type: none"> - Développement de la digitalisation des entreprises via le dispositif France Numérique et aides au développement de solutions numériques responsables 			

Freins / Problématiques	Leviers	Existant	À renforcer	À mettre en place
entre partenaires, la gestion des risques (assurances) ou encore la logistique				X
Passage au tout numérique : impact environnementaux et sociaux, accessibilité aux personnes	- Évaluation environnementale et sociale des impacts			X
	- Application des principes du numérique responsable			X
	- Faire attention à l'exclusion numérique des particuliers			X

Tableau 6 : Liste des freins et leviers au développement de l'EFC

CONCLUSION

Au travers de cet état des lieux, nous constatons un essor de l'EFC ces dernières années. Cette progression s'intensifie par rapport ce qui avait été constaté lors du précédent panorama portant sur la période 2013-2018.

Un changement d'échelle est maintenant nécessaire car la transition écologique et sociale ne pourra s'opérer sans une transition économique qui tend vers la sobriété. Pour ce faire, celle-ci doit se réaliser à différents niveaux : national, territorial et individuel.

De nombreux freins restent encore à lever toutefois. Une mobilisation de tous les acteurs est primordiale : entreprises, collectivités, associations de citoyens, institutions publiques... Une transition écologique ambitieuse et juste ne sera possible que si les acteurs de l'offre et de la demande coopèrent pour engager un véritable changement de modèle économique, incluant la transformation des modes de vie.

Index des tableaux et figures

TABLEAUX

Tableau 1 : Liste des établissements ADEME traitant la thématique EFC	8
Tableau 2 : Liste des structures d'animation EFC.....	10
Tableau 3 : Catégories d'entreprises selon l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Études Économiques)	16
Tableau 4 : Catégories de financeurs	19
Figure 9 : Montants cumulés et ventilation des financements sur la période 2019-2023.....	20
Tableau 5 : Répartition du financement selon le type d'opération, hors auto-financement, sur la période 2019-2023	21
Tableau 6 : Liste des freins et leviers au développement de l'EFC	31

FIGURES





Figure 1 : Roue du modèle économique utilisée dans le référentiel EFC (source : ATEMIS-LIR).....	5
Figure 2 : Illustration des 4 volets de la feuille de route ADEME sur l'EFC	6
Figure 3 : Schéma des acteurs de l'EFC	7
Figure 4 : Carte des structures d'animation territoriale (source : IE-EFC)	9
Figure 5 : Nombre cumulé des opérations EFC par type selon l'année de démarrage de l'accompagnement	15
Figure 6 : Répartition des opérations par type par région sur la période 2019-2023	16
Figure 7 : Nombre cumulé des bénéficiaires par type selon l'année de démarrage de l'accompagnement	17
Figure 8 : Niveau de maturité des bénéficiaires accompagnés	18
Figure 10 : Évolution de la répartition des sources de financement en % du total selon l'année de démarrage des opérations	21
Figure 11 : Illustration du site « Épargnons nos ressources »	22
Figure 12 : Illustration de la campagne « Dévendeur »	23
Figure 13 : Illustration de la plateforme « Agir pour la transition »	23





Références bibliographiques

PUBLICATIONS ADEME

Source <https://librairie.ademe.fr/>

Date	Titre	Illustration
Avril 2024	Carnet des projets 2024 - programme COOP'TER	


Date	Titre	Illustration
Novembre 2023	Programme COOP'TER Territoires de Services et de Coopérations	
Octobre 2023	Cap sur COOP'TER	
Mars 2023	Économie de la fonctionnalité et de la coopération - Vers une communauté de recherche en Sciences Humaines et Sociales	
Décembre 2022	Coopérer avec les entreprises et les acteurs de mon territoire Référence : 011977	

Date	Titre	Illustration
Octobre 2022	<p>CIRIDD avec le soutien de l'ADEME</p> <p>Intégrer l'économie de la fonctionnalité dans la commande publique</p> <p>Recommandations, analyse, guide méthodologique et fiches trajectoires des collectivités</p>	
<p>Décembre 2023</p> <p>Janvier 2024</p>	<p>ADEME Magazine n°171 - La sobriété n'est pas qu'une question énergétique</p> <p>Zoom sur l'EFC dans les « Temps forts »</p>	
Février 2020	<p>Panorama national et pistes d'action pour l'économie de la fonctionnalité</p> <p>Recensement, analyse et éléments d'interprétation</p>	
Février 2020	<p>Sélection de ressources sur l'économie de la fonctionnalité</p> <p>Document attaché au panorama ci-dessus</p>	

Date	Titre	Illustration
Février 2020	<p>19 Expériences d'entreprises en économie de la fonctionnalité</p> <p>Référence : 011104</p> <p>Document attaché au panorama ci-dessus</p>	 <p>AGENCE EVEREST EXPERIENCE DE L'ENTREPRISE EN ÉCONOMIE DE LA FONCTIONNALITÉ Pour une consommation durable et plus sûre et des ressources durables</p> <p>Pourquoi l'économie de la fonctionnalité ?</p> <p>Résumé</p> <p>Conclusion</p>
Février 2020	<p>ESTER : Expérience de l'entreprise en économie de la fonctionnalité - Le mobilier de bureau au service d'une expérience collaborateur</p> <p>Référence : 011237</p>	 <p>ESTER EXPERIENCE DE L'ENTREPRISE EN ÉCONOMIE DE LA FONCTIONNALITÉ Le mobilier de bureau au service d'une expérience collaborateur</p> <p>Pourquoi l'économie de la fonctionnalité ?</p> <p>Résumé</p> <p>Conclusion</p>
Février 2020	<p>7 Actions collectives en économie de la fonctionnalité dans différentes régions de France</p> <p>Référence : 011103</p> <p>Document attaché au panorama ci-dessus</p>	 <p>ACTIONS COLLECTIVES EN ÉCONOMIE DE LA FONCTIONNALITÉ EN AUVERGNE - RHÔNE-ALPES</p> <p>Pourquoi l'économie de la fonctionnalité ?</p> <p>Résumé</p> <p>Conclusion</p>
Février 2020	<p>Instaurer une dynamique territoriale d'économie de la fonctionnalité</p> <p>Référence : 011102</p> <p>Document attaché au panorama ci-dessus</p>	 <p>INSTAURER UNE DYNAMIQUE TERRITORIALE D'ÉCONOMIE DE LA FONCTIONNALITÉ</p> <p>Pourquoi agir ?</p> <p>Comment agir ?</p> <p>Conclusion</p>

PUBLICATIONS DES ACTEURS DE L'ECOSYSTEME EFC

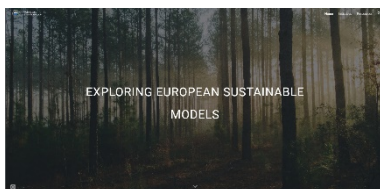
Date	Auteur - Titre - Source	Illustration
Mars 2024	<p>CCI Ile-de-France : De la vente d'équipement à celle de l'utilisation ou de la performance - Étude prospective</p> <p>Source : https://www.cci-paris-idf.fr/fr/prospective/equipement-serviciel</p>	
Novembre 2023	<p>CCI Ile-de-France : Mode et économie de l'usage : une lente transformation - Étude prospective</p> <p>Source : https://www.cci-paris-idf.fr/fr/prospective/mode-economie-usage</p>	
Juin 2023	<p>CCI Ile-de-France : La sobriété au cœur des modèles d'affaires de demain - Étude prospective</p> <p>Source : https://www.cci-paris-idf.fr/fr/prospective/sobriete-modeles-affaires</p>	
Juin 2023	<p>CCI Ile-de-France : Glossaire des concepts économiques autour de la soutenabilité</p> <p>Source : https://www.cci-paris-idf.fr/sites/default/files/2023-09/Mod%C3%A8les%20de%20sobri%C3%A9t%C3%A9%20glossaire_0.pdf</p>	

Date	Auteur - Titre - Source	Illustration
Juin 2023	<p>CESE (conseil économique, social et environnemental): Pour une économie servicielle sociale et soutenable : de la propriété à l'usage – conjuguer performance et confiance au service de l'environnement et de l'humain</p> <p>Avec la participation de l'ADEME</p> <p>Source : https://www.lecese.fr/travaux-publies/pour-une-economie-servicielle-sociale-et-soutenable-de-la-propriete-lusage-conjuguer-performance-et-confiance</p>	
Avril 2022	<p>IE-EFC : Rapport au Parlement sur le développement de l'Économie de la Fonctionnalité et de la Coopération</p> <p>Source : https://www.ieefc.eu/wp-content/uploads/2022/05/2022-04-27-Rapport-n%C2%B083-economie-fonctionnalite.pdf</p>	

RESSOURCES WEB

- Épargnons nos ressources ADEME : <https://epargnonsnosressources.gouv.fr/>
- Plateforme AGIR de l'ADEME : <https://agirpourlatransition.ademe.fr/>
- Institut Européen de l'Économie de la Fonctionnalité et de la Coopération (IE-EFC) : <https://www.ieefc.eu/ressources-efc/>
- Laboratoire d'intervention recherche Analyse du travail et des mutations dans l'industrie et les services (ATEMIS-LIR) : <https://www.atemis-lir.fr/publications/>
- Centre international de ressources et d'innovation pour le développement durable (CIRIDD) : <https://www.ciridd.org/library/>
- Centre ressource du développement durable (CERDD) : <https://www.cerdd.org/Ressources/Ressources>

À L'INTERNATIONAL

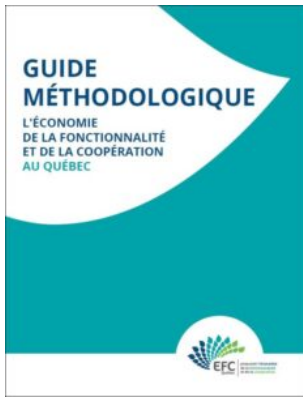


Circular tour 2023: EXPLORING EUROPEAN SUSTAINABLE MODELS
Gurvan Guennec et Léo Poilane, avec le soutien de Sébastien Boucq et Hervé Moalic
<https://sites.google.com/view/efc-europe-tour>



Product
as a service
to Accelerate
Cooperation &
Circular
Transformation

PACCT for Sustainability
<https://www.pacct-sustainability.org/fr/>



EFC Québec : Propulser l'économie de la fonctionnalité et de la coopération

Guide méthodologique 2023 mais également : boîte à outils, études de cas québécois et vidéos

<https://www.efcquebec.com/ressources/>



« Clube EFC Rio de Janeiro »

LinkedIn : <https://www.linkedin.com/in/clube-efc-rio-73a924298>

Vidéos : <https://www.youtube.com/c/ClubeEFCRio>

L'ADEME EN BREF

À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique - , nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources.

Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse.

Dans tous les domaines - énergie, économie circulaire, alimentation, mobilité, qualité de l'air, adaptation au changement climatique, sols... - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions.

À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, du ministère de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

LES COLLECTIONS DE L'ADEME



FAITS ET CHIFFRES

L'ADEME référent : Elle fournit des analyses objectives à partir d'indicateurs chiffrés régulièrement mis à jour.



CLÉS POUR AGIR

L'ADEME facilitateur : Elle élabore des guides pratiques pour aider les acteurs à mettre en œuvre leurs projets de façon méthodique et/ou en conformité avec la réglementation.



ILS L'ONT FAIT

L'ADEME catalyseur : Les acteurs témoignent de leurs expériences et partagent leur savoir-faire.



EXPERTISES

L'ADEME expert : Elle rend compte des résultats de recherches, études et réalisations collectives menées sous son regard.



HORIZONS

L'ADEME tournée vers l'avenir : Elle propose une vision prospective et réaliste des enjeux de la transition énergétique et écologique, pour un futur désirable à construire ensemble.



PANORAMA SUR L'ÉCONOMIE DE LA FONCTIONNALITÉ ET DE LA COOPÉRATION

L'ADEME, aux côtés d'autres acteurs, soutient le développement de l'Économie de la Fonctionnalité et de la Coopération en tant que pilier de l'économie circulaire et levier de la transition écologique et sociale.

Ce rapport s'inscrit dans la continuité du précédent panorama qui couvrait la période 2013-2018.

Il dresse un état des lieux de la thématique dans le périmètre de l'ADEME, avec un élargissement à d'autres initiatives dont l'ADEME a connaissance, que ce soit en France ou à l'international.

Essentiel à retenir ou exergue ou discours marketing Abore doluptis isto te mil isse vendion sector? lbusae vit quantio rerunt.

Itias ma nateceatate perroratur, cus, te occatur?

Cessit qui nulparc hiliqui quodignis aut ante porerorion nit etusant utemolu pidelitibus.

Soloress imusanimin pro idero volectus molorpo.